Trente-cinquième Année. — N° 5 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 5 JANVIER 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C°, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 4 JANVIER 1890

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Le projet de tunnel sous la Manche est sur le point de reparaître devant le monde politique anglais.

Ses partisans ont résolu d'en saisir le Parlement dès sa rentrée, c'est-à-dire le mois prochain.

Ce sera la septième ou la huitième tentative de ce genre qu'ils auront faite. Elle ne leur réussira vraisemblablement pas plus que les précédentes. Le cabinet Salisbury a, en effet, notifié d'ores et déjà à ses promoteurs qu'il inviterait la Chambre des Communes à repousser encore une fois le projet.

La presse se montre, de plus, aussi hostile que jamais à l'entreprise. Elle ressasse tous les arguments formulés par le général Wolseley et autres autorités militaires, notamment celui d'après lequel le tunnel donnerait virtuellement aux Iles-Britaniques une frontière continentale et les exposerait à tous les périls que courent les nations qui vivent dans le voisinage immédiat d'autres nations aussi puissantes qu'elles.

C'est un peu la politique d'isolement quand même que pratique la Chine et qui vaut aux Célestes tant de railleries de la part de l'opinion anglaise.

Mais les officiers anglais qui l'ont recommandée et fait triompher jusqu'à présent, ne craignent pas le ridicule des rapprochements que suggère leur hostilité au tunnel.

D'autre part, il est certain qu'un parti important commence à se former parmi les libéraux en faveur d'une entreprise qui resserrerait si étroitement les liens de l'Angleterre et de la France, et donnerait un si grand essor aux relations économiques de la Grande-Bretagne avec le continent.

Il est vrai qu'un des partisans du tunnel, et non le moins éloquent, est mort il y a un an à peine. Nous voulons parler de M. John Bright, qui, malgré son amour profond et presque exagéré de la paix, croyait pouvoir préconiser l'établissement de cette voie sous-marine sans faire courir l'ombre d'un danger à la sécurité de son pays.

Mais, à défaut de M. John Bright, l'idée du tunnel possède désormais un champion de plus en plus ardent en la personne de M. Gladstone.

Celui-ci a voté l'an dernier en faveur du projet et a entraîné à sa suite un assez grand nombre de libéraux qui y avaient été jusque-là hostiles, sinon indifférents.

Il est probable que le projet de tunnel ne tardera pas à devenir un des articles du programme qu'il réalisera si, comme tout le fait prévoir, il revient au pouvoir à l'expiration du mandat du Parlement actuel.

LES ALLUMETTES

En exécution de la loi récemment votée sur la fabrication des allumettes, l'Etat a pris possession, hier matin, des usines de la Société générale des allumettes chimiques.

A huit heures, le représentant des domaines chargé de reconnaître l'état des bâtiments et du matériel, le représentant des contributions indirectes et l'ingénieur délégué des manufactures de l'Etat se présentaient aux usines de Pantin et d'Aubervilliers, où la remise officielle leur était faite des bâtiments et des approvisionnements, tant en matières premières qu'en produits fabriqués ou en cours de fabrication.

A la même heure, une formalité analogue avait lieu pour les usines de Bordeaux et de Marseille.

En raison de la distance qui les sépare d'une manufacture de l'Etat, les usines de Trélat (Maine-et-Loire), de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) et de Sainainer (Orne) ne seront remises qu'aujourd'hui aux représentant de l'Etat.

Depuis le 24 novembre, le travail a été suspendu à l'usine d'Aubervilliers, mais cette mesure, qui est prise du reste chaque année à l'époque de l'inventaire, a été décidée, non par l'Etat, puisqu'il n'était pas encore en possession, mais par la Compagnie générale des allumettes.

Le 31 décembre, la paie avait lieu comme de coutume, mais les ouvriers, qui espéraient apprendre à ce moment quel jour le travail serait repris n'ont rien pu savoir à cet égard.

L'inventaire, cette formalité indispensable, sera poussé par le nouveau directeur, M. Belhomme, avec toute la rapidité possible, et dès qu'une quantité suffisante de marchandises fabriquées aura été reconnue, le travail recommencera, au moins pour une partie du personnel féminin.

Les femmes, en attendant que la fabrication reprenne, ce qui ne pourra avoir lieu qu'après la clôture de l'inventaire, seront employées à revêtir les boîtes d'allumettes du timbre de contrôle des manufactures de l'Etat.

Cette vignette, semblable à celle que tous les fumeurs connaissent pour l'avoir vue sur les paquets de tabac, servira à distinguer les allumettes prises en charge par l'Etat, de celles se trouvant dans le commerce au 1er janvier de cette année.

Au fur et à mesure que l'inventaire progressera, une plus grande quantité d'ouvrières sera employée au collage de vignettes, et ce travail supplémentaire permettra de passer sans chômage possible la période de transition.

Il est probable que lundi prochain le travail pourra reprendre en partie.

L'ATTENTAT DU QUIRINAL

Rome, 3 janvier. — Tancrède Vita est toujours en prison; il prétend avoir collaboré à divers journaux.

Il habitait un hôtel infime, la « Nuova Roma », où il s'était fait remarquer par ses airs taciturnes. Il payait très exactement le prix de sa chambre : 25 sous par jour. Il ne recevait personne. De rares lettres lui étaient adressées.

On a trouvé dans sa chambre une petite boule en fer, vide, percée d'un trou, ainsi que beaucoup de manuscrits et de journaux ; rien d'intéressant à signaler parmi ces trouvailles, si ce n'est un traité sur la psychologie, destiné, dit l'auteur, à combler une lacune dont dépendent, en grande partie, les douleurs de l'humanité.

Quelque temps avant l'attentat, Vita avait présenté cet ouvrage au ministère de l'instruction publique, sollicitant des subsides pour continuer ses études; peu après, il écrivait au ministre qu'il voulait se suicider. Mais il renonça à cette idée, « se sentant destiné à accomplir une grande mission. »

Le manuscrit volumineux dont je vous ai télégraphié hier le résumé est intitulé : « Appel au peuple ». Vita commence par rappeler le cas de Mimault, « qui a tué M. Raynaud, un gros bonnet du ministère français des postes et télégraphes ; Mimault a bien fait, dit-il, parce que Raynaud lui a volé l'invention d'un nouveau système télégraphique. »

Çà et là, Vita proteste de son dévouement à la monarchie.

Le *Popolo romano* dit que l'attentat de Vita venant après ceux de Frattini et de Caporali, révèle un état social morbide, qui a besoin d'une cure énergique.

La *Tribuna* déclare que si les ministres et les hauts fonctionnaires se montraient plus adorables, des faits semblables n'auraient pas lieu.

L'INCENDIE DU PALAIS-ROYAL
DE LAEKEN
La journée du jeudi

Les pompiers de Bruxelles, de Schaerbeek, les agents pompiers de Laeken, sont restés, pendant toute la nuit, sur le théâtre de la catastrophe, les pompes à vapeur fonctionnant sans trêve et dirigeant d'abondants jets d'eau sur le brasier.

La police de Laeken est également restée en permanence dans le parc, par cette nuit sibérienne. Un grand feu de coke avait été allumé près du bassin, les équipes au repos essayaient en vain de s'y réchauffer.

Dans les cuisines du pavillon des officiers, on continuait à servir aux travailleurs du café chaud et du consommé.

Nous avons vu les ruines du château de Laeken jeudi matin, vers neuf heures. C'est un navrant spectacle.

Une foule compacte de curieux se presse le long des grilles.

Devant le péristyle, dont les marches disparaissent sous une épaisse couche de glace, un groupe d'officiers parmi lesquels M. le capitaine Dupré, M. le lieutenant Lecat qui n'ont pas quitté le théâtre de la catastrophe depuis le début de l'incendie, M. le commandant Delobel, des sapeurs-pompiers volontaires de Schaerbeek, le capitaine Allo, les lieutenants Henry et Claessens, des pompiers de Bruxelles.

Une épaisse fumée monte des décombres entassés. Dans un angle de la salle des Pas-perdus des soldats et des ouvriers fouillent, le visage et les mains noircies. C'est à cet endroit, suppose-t-on, qu'est enseveli le cadavre de Mlle Drancourt. Les travaux avancent très lentement, car il faut procéder avec la plus grande prudence. Les pierres des murailles qui restent debout sont chaudes encore ; des éboulements de matériaux peuvent se produire à chaque instant.

Les fouilles

On trouve d'abord un paquet aux trois quarts carbonisé contenant une robe noire, des fragments de châle blanc, d'informes lambeaux d'étoffe provenant de vêtements que la morte avait entassés en toute hâte. Il y a aussi un chapelet, un petit collier entièrement brûlé, une paire de chaussures de caoutchouc, des mouchoirs marqués O. D., des fragments de cadres à photographies en métal ciselé, puis des feuilles à moitié brûlées, noircies, à la tranche dorée, qui furent un « Recueil de lecture ».

Ces tristes débris sont déposés dans deux paniers. On cherche toujours le corps de l'infortunée gouvernante.

Vers neuf heures et demie, le roi arrive à Laeken avec M. le capitaine baron Snoy, l'un de ses officiers d'ordonnance.

Le général baron van Rode, le capitaine comte d'Oldonnel, le comte John d'Oultremont, maréchal du palais, le baron Goffinet, intendant de la liste civile, ont précédé Sa Majesté.

Sur le théâtre de l'incendie se trouve également M. le bourgmestre de Laeken.

Le roi s'arrête longuement devant les ruines de son palais, s'informe si l'on n'a pas encore retrouvé le corps de la victime.

Puis, S. M. fait le tour des bâtiments qui rend ensuite dans le pavillon d'honneur où les sauveteurs ont transporté les meubles, les tableaux, les tentures arrachées de l'incendie. Tout cela est amoncelé pêle-mêle au rez-de-chaussée du pavillon.

Toutes les tapisseries des Gobelins n'ont pas été détruites, comme on l'affirmait hier.

Le capitaine Dupré et ses hommes ont réussi à en sauver quatre. Le célèbre tableau de Hobbema a pu être également arraché aux flammes, nous assure-t-on.

Le roi fait appeler devant lui les officiers de pompiers et les félicite chaleureusement de leur dévouement à toute épreuve.

— Hier, dit le roi à l'un d'eux, j'étais trop ému pour vous remercier. Je vous suis reconnaissant de tant d'activité et de dévouement.

Vers dix heures, le lieutenant-général baron Van der Smissen arrive à cheval, en compagnie de son aide-de-camp, M. le lieutenant Gillain. Le général met pied à terre devant le péristyle et gravit lentement les marches.

Les recherches pour retrouver le corps continuent ; elles restent infructueuses.

Mais des écroulements se sont produits non loin de l'endroit où l'on travaille et l'ordre est donné de cesser momentanément les travaux.

Dans les décombres

Nous pénétrons dans le palais en ruines. D'énormes poutres calcinées, des ferrailles enchevêtrées, des amoncellements de briques, des plâtras noircis nous barrent le chemin.

A gauche, dans une niche, une Renommée dont les bras sont tombés, à droite l'escalier d'honneur avec, sur le premier palier, une Minerve de marbre noircie.

Les colonnes sont brisées, des armatures de fer tordues, se dressent vers le ciel gris.

La salle du Dôme a pu être préservée en partie. Les bas-reliefs de Godecharles, qui lui font une frise délicate, sont restés intacts.

Ces fines sculptures représentent les saisons et les mois de l'année ; elles sont en marbre blanc. Les flammes les ont léchées et légèrement roussies.

Les grandes glaces ont été brisées par la chaleur.

Brûlés les boiseries, les rideaux des fenêtres et des portes, dont les fragments effilochés pendent encore lamentablement çà et là. Une couche de verre brisé couvre les dalles de marbre. Au milieu, au-dessous du trou rond de la toiture, un amas de boiseries calcinées provenant de l'écroulement du dôme.

Tout autour de la salle, des socles dégarnis de leurs statues. L'une de ces statues gît brisée, décapitée parmi les décombres.

Au moment où nous revenons dans le parc vingt grenadiers transportent du pavillon d'honneur au pavillon des officiers le bureau-secrétaire du roi, un magnifique meuble enrichi d'incrustations, garni d'ornements en cuivre doré.

Près de la porte du pavillon un buffet et deux grandes malles, enveloppées de toile grise.

Debout sur l'entablement de la fenêtre qui fut la fenêtre de la chambre à coucher de la reine, deux pompiers continuent à arroser les décombres fumants.

Vers 11 h. 1/2, le commandant De Lobel et ses hommes se retirent. Les pompiers de Bruxelles regagnent aussi leur caserne en laissant l'une des pompes à vapeur dans le parc.

L'assurance du château

Le mobilier du château de Laeken était assuré aux Assurances Générales pour une somme de 2,707,000.

Les causes de l'incendie

Il paraît qu'à diverses reprises la commission des bâtiments civils avait prédit la catastrophe survenue hier, les vices de construction rendaient l'incendie inévitable. La commission des bâtiments civils a, paraît-il, fait la même prédiction pour plusieurs des ministères.

Des matériaux arrivent déjà à Laeken pour la démolition des quatre murs qui subsistent ; il paraît que le roi désire que le château soit rebâti dans le plus bref délai.

LA SITUATION COMMERCIALE
DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 4 janvier.

L'année 1890 s'est ouverte dans des conditions *favorables au point de vue des affaires. On ne* peut pas s'attendre à un grand mouvement d'activité à cette époque, mais le ton général dénote beaucoup de confiance en l'avenir et la *situation industrielle et commerciale de nos places* étant très saine, on est fondé de compter sur une reprise sérieuse dès que les fêtes seront passées.

Sur le marché à terme, les cours avaient encore progressé, mais ils ont fléchi aujourd'hui.

En disponible les prix sont nominaux, mais ils restent très fermes dans la parité de nos dernières cotations.

L'INFLUENZA

Qui donc prétendait que le Français n'a pas le culte du souvenir ? Nous célébrons les anniversaires avec une conscience touchante. Il y a cent ans tout Paris et tout Versailles avaient la grippe, et voilà, que dans notre respect du passé, nous fêtons ce centenaire comme nous avons fêté les autres. Lisez plutôt cette lettre de Marie-Antoinette à sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse :

« ... Le temps est très froid et vilain ici ; il y a des brouillards affreux qui ont occasionné une épidémie générale de rhumes ; tout Paris et Versailles toussent ; j'ai été pendant trois jours avec de la fièvre dans mon lit. Il n'y a que le roi et Monsieur qui y ont échappé, et ils nous ont soignés tous, car nous étions chacun dans notre chambre sans pouvoir sortir; ma fille même l'a été, mais quoique ses dents travaillent toujours, elle n'a point eu de fièvre. Pour moi, j'espère être guérie tout à fait. Je prends encore des pilules d'ipécacuanha, mais cela n'empêche pas d'aller. Je ne tousse plus, j'attends qu'il fasse un peu moins froid pour songer sérieusement à ma santé... Je compte reprendre du fer dans le mois prochain et peut-être aussi me faire saigner de précaution. »

On le voit, rien de nouveau sous le... brouillard, car du soleil il ne peut être question en cette affaire. Tout en se prémunissant contre les suites de l'épidémie actuelle ou la chansonne un peu partout, et c'est un spectacle qui ne manque pas de pittoresque, de voir, à Paris, dans les carrefours, les groupes de chanteurs ambulants entonner, au milieu d'un cercle de curieux, le refrain en vogue :

Tout l'monde l'a, tout l'monde l'a
Tout l'monde l'a, l'influenza...

Il est certain que cela n'a pas la prétention d'égaler comme poésie, le quatrième chant de l'*Enéide* ou les *Martyrs* de Chataubriant ; et pourtant cela ne manque pas de cette verve gouailleuse qui est bien la caractéristique de la chanson populaire.

Afin d'avoir une ordonnance,
Chez un méd'cin, viv'ment j'm'élance ;
La bonn' me dit : N'entrez pas là !
Il a z'aussi l'influenza !

Ça commence ainsi
Atchi !
Ça finit comm' ça
Atcha !
Tout l'monde l'a..., etc.

Puis le quatrain politique :

Les députés, d'puis l'mois d'novembre
Sont forcés de garder la Chambre ;
Il n'y a plus qu'un r'mède à ça,
Invalider l'influenza.

Citons encore le couplet patriotique :

Heureusement que notre armée
De ce mal n'est pas affligée;
Ils sont d'aplomb nos p'tits soldats
Et n'ont pas peur d'l'influenza.

DERNIER REFRAIN

Ils n'ont pas! Ils n'ont pas!
Ils n'ont pas l'influenza!
Quand viendra l'heur' du combat
Ils ne feront pas atchi! atcha!

Tout finit par des chansons, assure Figaro. Souhaitons que l'influenza se termine sur celle-ci.

A PARIS

Paris, 3 janvier. — Les élèves de l'école polytechnique, moins éprouvés par l'influenza que les Saint-Cyriens, n'ont pas eu le bénéfice d'une prolongation de congé, la rentrée a eu lieu hier soir. Peu d'élèves manquaient à l'appel.

Paris, 3 janvier. — Le bruit court que l'état de M. Ferdinand de Lesseps, qui est atteint de l'influenza s'est subitement aggravé.

Paris, 3 janvier. — M. J. Grévy a été atteint de l'influenza. Son état s'est amélioré.

EN PROVINCE

A Poitiers, tous les régiments ont été éprouvés les uns après les autres ; quelques cas de fièvre typhoïde ont aggravé cette situation, mais le mal semble enrayé, des permissions nombreuses données à propos ont conjuré le danger.

Dans la population civile on cite très peu de cas; cependant ni le recteur de l'Académie ni le procureur général n'ont reçu à l'occasion du 1er janvier.

Amiens, 3 janvier. — A Montdidier, les chevaux sont atteints de l'épidémie d'influenza.

Rouen, 3 janvier. — La chambre des appels de police correctionnelle n'a pu tenir hier son audience.

Sur sept conseillers qui la composent, cinq étaient malades.

Le Havre, 3 janvier. — L'influenza fait des progrès sérieux dans notre ville : les écoles et les administrations sont très éprouvées.

Le théâtre a fermé ses portes par suite de la maladie des artistes et des musiciens; mais heureusement il y a peu de cas graves.

Brest, 3 janvier. — L'épidémie d'influenza gagne le *Borda*, vaisseau-école des officiers de marine ; 23 élèves et 48 hommes d'équipage sont à l'hôpital de la marine.

Cependant les cours de l'école ne sont pas interrompus.

Les autres corps de troupe de la garnison sont peu éprouvés.

Il y a dans la population civile de nombreux cas, dont plusieurs sérieux.

Nice, 3 janvier. — L'influenza cause de nombreux ravages à Nice.

La mortalité a augmenté depuis deux jours dans des proportions considérables.

Tulle, 3 janvier. — Le *Correzien* assure que 500 ouvriers de la manufacture d'armes sont atteints de l'influenza bénigne.

Ontario (Canada), 3 janvier. — L'influenza ou une maladie similaire a fait son apparition ici. L'épidémie se propage avec une grande rapidité et paraît très bénigne.

A L'ÉTRANGER

Londres, 3 janvier. — L'influenza prend ici des proportions alarmantes.

Plus de 200 employés du bureau central du télégraphe sont tombés malades.

On signale aussi plusieurs cas suivis de mort, l'influenza s'étant changée en pneumonie.

Berlin, 3 janvier. — Le *Post* dit que l'armée allemande est très éprouvée par l'influenza : une vingtaine de généraux et plus de deux mille officiers sont malades en ce moment.

Quant aux soldats, le nombre des malades dépasse le tiers des effectifs sous les drapeaux.

L'Allemagne du Sud est plus éprouvée que le nord.

M. GORON
L'Affaire Gouffé et Jack l'Éventreur

M. Goron, chef de la sûreté, est revenu hier de Londres où il était allé continuer son enquête sur l'affaire Gouffé.

Un rédacteur du *Siècle* est allé le voir à la sûreté.

— Je vois ce qui vous amène, nous dit M. Goron.

— Eh bien! oui, c'est encore l'affaire Gouffé. Je viens vous demander où vous en êtes de vos investigations?

— Le voici en deux mots : Quand je suis parti pour Londres, je n'avais pas grand espoir. Soudais m'avait apporté, comme mesure de la longueur du fond de la malle vendue par le layetier de Londres, un morceau de ficelle; il y avait plus d'un centimètre de différence entre cette mesure et celle de la malle trouvée à Millery.

Cette différence me rendit tout perplexe.

Or, qu'est-il advenu? C'est que le layetier, M. Lauterbach, n'avait donné qu'une mesure approximative et que l'interprète de Soudais lui avait dit que la mesure était rigoureusement exacte.

D'ailleurs, mes doutes n'ont point duré longtemps.

Sir James Ingham, un magistrat d'une activité extraordinaire, malgré ses quatre-vingt quatre ans bien sonnés, un des juges d'instruction les plus habiles de Londres, a fait venir M. Lauterbach à son cabinet.

— Jurez moi, lui dit-il, de ne dire que la vérité. En toute conscience, reconnaissez-vous cette malle?

— Ah! ma pauvre malle, répondit le layetier, comme elle a été bousculée depuis que je l'ai vendue!

Ce cri du cœur, que m'a immédiatement traduit l'interprète, m'a mis du baume dans l'âme. C'était bien là la fameuse malle de Millery.

Cette malle, ajouta M. Lauterbach, a d'ailleurs ma marque de fabrique. Regardez plutôt à côté du morceau de fer qui protège la serrure, vous y trouverez une déchirure dans l'étoffe. Pour dissimuler cette déchirure, j'ai mis sur le bois une épaisse couche d'encre.

Plus de doute! La malle avait bien été achetée par Eyraud.

— Eyraud, d'après vous, M. le chef de la sûreté, a certainement assassiné M. Gouffé?

— Il a évidemment contribué à l'assassinat. Mais est-il seul?

— Gabrielle B... a dû l'aider dans cette circonstance?

— Oui, mais il n'est pas sûr qu'elle ait été le seul complice.

— Votre enquête à Londres ne vous a-t-elle point fait trouver la trace d'Eyraud?

— Non, mais pour moi il doit être parti en Amérique, peut-être à Buenos-Ayres, où il a habité pendant plusieurs années.

— La modiste que vous avez interrogée à Londres ne vous a-t-elle point renseigné sur le compte du criminel?

— Point du tout! Très drôle cette petite! « Il était très gentil, Eyraud, m'a-t-elle dit : jamais il ne m'a battue! Pour moi, c'est Gouffé qui a assassiné Eyraud! »

— Pensez-vous mettre la main sur ce dernier?

— Je ferai tout mon possible, si sa présence m'est signalée quelque part pour le pincer; mais j'estime qu'il faudrait pour retrouver sa piste, découvrir d'abord la maison du crime. Et cela n'est point chose facile!

Eyraud, qui a combiné son crime très minutieusement a dû le perpétrer dans un appartement loué à l'avance. Or, quand M. Gouffé a disparu, de nombreux étrangers — c'était pendant l'Exposition — vivaient dans des appartements meublés. Aussitôt que les uns partaient, d'autres les remplaçaient. Comment voulez-vous que les propriétaires du local où l'huissier a été assassiné — à moins que le hasard s'en mêle — se rappellent Eyraud? Cependant si ces messieurs voulaient un peu se creuser la tête?

— Vous allez maintenant, alors, diriger votre enquête sur ce point?

— Oui, et j'espère, à force de travail, arriver à un résultat.

— Je suis certain, M. Goron, que dans vos moments de loisir, à Londres, vous n'avez négligé les « excellents voleurs » français ou étrangers qui, après avoir fait un bon coup en France, se sont réfugiés dans la capitale de l'Angleterre?

— En effet, je me suis occupé d'eux — d'un en particulier qui a emporté pas mal de titres français — mais j'ai été forcé de m'incliner devant la loi anglaise.

Grâce à plusieurs magistrats et plusieurs policemen qui ont été — je me hâte de le dire — très bienveillants et très complaisants à mon égard, je découvre l'adresse du personnage en question. J'arrive chez lui dans la banlieue de Londres. Charmante maisonnette avec petit jardinet sur la rue. J'entre.

Intérieur bourgeois très luxueux : panoplies aux murs, tableaux, boiseries, riches tentures.

« — M. un tel, s'il vous plaît?

» — Entrez, monsieur. »

J'aperçois mon homme.

Je lui expose le but de ma visite. « Vous avez, lui dis-je, en possession..., les titres appartenant à telle personne?

— Votre nom, monsieur?

— M. Goron, chef de la sûreté française.

— Ah! ah! c'est vous qui remplacez M. Macé? Très bien!

— Voulez-vous répondre à ma question?

— Euh! euh! Cela dépend!

— Vous êtes un voleur!

— Peut-être! Et d'ailleurs que vous importe? Connaissez-vous la loi anglaise? Apprenez que si j'ai volé en France — eh oui, j'ai volé à Paris; j'ai fait dix-sept ans de travaux forcés à la Nouvelle, j'ai été condamné en Suisse, en Norvège, en Amérique, partout enfin! — Apprenez que si j'ai volé en France, je ne puis être arrêté à Londres!

Et mon homme me traduisit un article du Code anglais. J'eus envie de me jeter à sa gorge et de l'arrêter, mais le détective avec qui j'étais me fit signe que mon homme avait raison.

— Modérez-vous, ajouta-t-il, il pourrait vous faire « écrire en charge », c'est-à-dire vous demander des dommages-intérêts.

Je n'insistai pas.

— Vous avez visité Witechapel, monsieur Goron, eh bien, que pensez-vous de Jack l'Éventreur?

— Ce doit être un monomane. On a beaucoup ri des policiers anglais qui ne peuvent l'arrêter, mais je vous jure qu'il est bien difficile d'y arriver.

Witechapel est composé de rues étroites, mal éclairées ; il est habité par une ignoble population.

— Le jour de la Christmas, onze pères ivres-morts ont étouffé leurs enfants en se couchant sur eux.

La surveillance y est fort difficile et le crime très facile.

Le fait, d'ailleurs, pourrait aussi bien se passer dans certains quartiers de Paris, aux fortifications, par exemple.

— La police des rues est-elle aussi mal faite à Londre qu'on veut bien le dire?

— Point! Les policemen sont très nombreux dans la capitale de l'Angleterre, et ils font très bien leur service.

Le gouvernement s'efforce, d'ailleurs, de leur rendre la vie facile.

J'ai visité la 21e section. Tout y est merveilleusement organisé. Les agents de police y ont un casernement très confortable, avec mess et — le croiriez-vous — avec salle de billard. On n'est pas en retard, vous le voyez, en Angleterre.

J'allais prendre congé de M. Goron sur ces paroles, quand tout à coup, j'aperçus sur la cheminée, à côté de photographies d'assassins et de voleurs, une mignonne malle à clous dorés.

— Ceci, dis-je au chef de la sûreté en montrant la-

BOURSE DE LILLE
du samedi 4 janvier
PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	...	106 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	116 ..	117 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	...	513 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	...	518 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	...	414 ..
Lille 1887	...	386 50
Armentières 1886	...	477 50
Armentières 1879	...	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	...	46 ..
Tourcoing 1878	...	405 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	...	108 50
Département du Nord	104 ..	104 ..
Caisse de Lille (Verley Decroix et C°)	...	570 ..
— — act. nouv.	1095 ..	1105 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley C°)	...	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et C°, act. anc.	...	115 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	...	297 50
Caisse Platel et C°	...	350 ..
Cie des industries textiles (L. Allart et Cie)	...	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	...	402 50
Compt. comm. Devilder et C°, act. 1,000 fr.	...	1100 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	...	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 200 fr. p.	...	1975 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	...	435 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	...	210 ..
Banque reg. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	...	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr. p.	...	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Gr. ssin), 500, t. p.	...	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 1.)	...	35 ..
Caisse comm. de Flandre A. Furoiez et C°	...	500 ..
Fabrique de colleg. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	...	420 ..
Sucr. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	...	2065 ..
Blanche-Saint-Vaast	...	3980 ..
Denain et Anzin	380 ..	375 ..
Alliances Nord	...	400 ..
Mines de Douchy, remboursables à 450 fr.	...	467 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	250	252 50
Union Linière du Nord (oblig. [illegible])	...	500 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr.	...	490 ..
Chemins de fer économiques du Nord	...	...

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	12150	12145 ..
Anzin 100e de denier	4360	4335 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (50 000 act.)	...	1315 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	...	18160 ..
Bully-Grenay le 8e	1775	1770 ..
Carvin	1190	1181 25
Courrières	...	36000 ..
Campagnac	...	140 ..
Crespin	...	225 ..
Douchy	...	4590 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	...	295 ..
Dourges	...	8700 ..
Escarpelle (Nord)	3800	3850 ..
Epinac	...	200 ..
Farfay (Société anonyme)	...	740 ..
Lens	...	23050 ..
Lieres (actions 500 fr. libérées)	...	47 75
Liévin	...	3000 ..
Lys supérieure	...	...
Meurchin	...	2700 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	...	19500 ..
Rety, Ferques, Hardinghen	...	140 ..
Sincey-le-Rouvray	...	6 25
Thivencelle, Fresnes-Midi	...	60 ..
Vicoigne et Nœux	...	20000 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du 4 janvier 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
87 40 ./.	3 0/0	87 80 ..
92 10 ..	3 0/0 amortissable	92 40 ..
105 85 ..	4 1/2 0/0 1883	106 15 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le nouveau préfet du Nord

Paris, 4 janvier. — La *France* dit que c'est M. Vel-Durand, préfet du Pas-de-Calais, ancien secrétaire général de la Préfecture de police, qui remplacera M. Saisset-Schneider à la Préfecture du Nord.

Un naufrage

Marseille, 4 janvier. — La *Provence*, paquebot de la Société générale, a rencontré, à quelques milles de Barcelone, un navire en détresse, le *Sir Robert Peel*, à bord duquel ne se trouvait personne.

On croyait l'équipage perdu, mais le *Douro*, des Messageries maritimes, avait recueilli douze naufragés, non loin de Cannes, au prix de difficultés inouïes, au milieu d'une affreuse tempête.

Le *Sir Robert Peel* venait de la Finlande, chargé de bois. C'est à son chargement qu'il doit d'avoir surnagé.

Modification ministérielle

Paris, 4 janvier. — Nous croyons savoir qu'une modification ministérielle importante aura lieu à la rentrée des Chambres.

M. Tirard, président du Conseil et ministre du commerce quittera le ministère et la présidence du Conseil pour devenir premier président de la Cour des Comptes.

Les concours pour les écoles spéciales

Paris, 4 janvier. — Les vacances forcées des lycées et des établissements libres d'instruction publique créent une situation particulière, dont le gouvernement se préoccupe.

Il est question de retarder de quelques jours, cette année, la date des concours pour les écoles spéciales qui ont lieu d'ordinair en juin. On permettra ainsi aux candidats de rattraper le temps perdu en décembre et janvier.

Pour les indigents

Paris, 4 janvier. — Le ministre de l'intérieur a décidé, par un arrêté en date du 2 janvier, que le prélèvement d'une somme importante sur les fonds provenant du parti mutuel serait affecté à l'achat et à la distribution de vêtements chauds pour les indigents et les nécessiteux de Paris et de la banlieue atteints par la grippe.

Une commission a été constituée aussitôt et s'est réunie hier au ministère, sous la présidence de M. Monod, directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques. Elle tiendra ce matin une nouvelle séance.

A l'Ecole supérieure de guerre

Paris, 4 janvier. — Un véritable émoi règne parmi les officiers de l'Ecole supérieure de guerre, depuis qu'ils ont appris que M. le général Lebelin de Dionne demandait à être relevé de son commandement.

Depuis plus d'un an, M. le général Lebelin de Dionne, qui est homme de progrès, réclame la reconstruction du conseil d'instruction de l'Ecole; de délais en délais, il a dû, cette fois encore, ouvrir les cours sous sa responsabilité personnelle.

Depuis douze ans que l'Ecole supérieure de guerre fonctionne, avec un caractère provisoire, elle a fait ses preuves. Plus de mille officiers de toutes armes y ont acquis, avec le brevet d'état-major, des connaissances militaires variées.

Une première fois, M. de Freycinet dut déchirer un projet de décret qui plaçait l'Ecole de guerre sous la tutelle de l'état-major général. Une autre fois il fut obligé de rappeler un général qui inspectait les travaux extérieurs des élèves sans y avoir été autorisé.

D'autres faits sont ignorés du ministre de la guerre ; mais leur corrélation a atteint le général Lebelin de Dionne. Ils l'ont mis dans l'obligation morale de solliciter une division, afin que le chef de l'armée soit libre de prendre parti entre les défenseurs d'une Ecole de guerre ouverte à tous les officiers de valeur et un corps d'état-major étroitement fermé.

Les forces allemandes à la frontière

Berlin, 4 janvier. — L'empereur Guillaume, après avoir reçu tous les attachés militaires, a eu encore un long entretien avec le chef de l'Etat-major, M. le général Waldersée.

On a examiné la question de mesures militaires à prendre sur les frontières. L'empereur aurait, dit-on, insisté sur le fait que la création de deux nouveaux corps d'armée ne suffit pas pour mettre les frontières à l'abri de toute tentative. On dirigerait des troupes surtout vers la partie orientale de la Prusse.

Le 33e régiment des fusiliers (silésiens) à Schweidnitz, a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir pour la forteresse de Glatz, sa nouvelle garnison.

Le général de Charette

Dinan, 4 janvier. — Le général de Charette est, en ce moment, assez souffrant à la Basse-Motte, par suite d'une rechute d'influenza.

Le nouveau fusil allemand

Berlin, 4 janvier. — Les expériences ordonnées par le ministre de la guerre pour déterminer les effets destructifs du nouveau fusil ont donné des résultats effrayants.

On a tiré sur des chevaux vivants : des blessures de petite surface ont déterminé un épanchement interne ; les balles ont complètement brisé les os.

Guillaume II

Berlin, 4 janvier. — Je suis en mesure de vous affirmer qu'à la réception du Jour de l'An, l'Empereur a dit : « Le ciel politique n'est pas sans nuages, mais je n'en espère pas moins pouvoir conserver la paix. »

Incendie d'un collège

Londres, 4 janvier. — Un incendie a éclaté hier à York, au collège d'apprentissage de Saint-John, qui a été à peu près entièrement détruit, malgré de prompts secours.

Les étudiants, heureusement, étaient en vacances.

Le tir dans l'obscurité

Saint-Pétersbourg, 4 janvier. — Un général russe vient d'imaginer un procédé de tir d'artillerie qui permettra, au moyen de certains signa